

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aubergenville, le 11 septembre 2026

INAUGURATION DE LA PASSERELLE DU VIEUX PONT ENTRE MANTES-LA-JOLIE ET LIMAY

Vendredi 11 septembre, la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O), l'Etat, la Région Île-de-France, le Département des Yvelines, le Syndicat mixte Seine Ouest, aux côtés de l'EPAMSA, maître d'ouvrage délégué, des communes de Mantes-la-Jolie et de Limay et des différentes parties prenantes au projet étaient réunis pour inaugurer la passerelle du Vieux Pont, nouveau franchissement de Seine dédié aux mobilités douces.

L'inauguration de la passerelle du Vieux Pont entre Mantes-la-Jolie et Limay marque l'aboutissement d'un projet structurant de reconquête patrimoniale et de développement des mobilités douces sur le territoire de GPS&O. En 2019 déjà, une première passerelle avait été aménagée sur la rive gauche, entre la place de l'Étape à Mantes-la-Jolie et l'Île-aux-Dames. Cet ouvrage dédié aux cyclistes et aux piétons était la première étape d'un projet visant à renforcer les liens entre les villes de Mantes-la-Jolie et Limay, à favoriser les déplacements écoresponsables et à valoriser les berges de la Seine.

Ce 11 septembre 2026, c'est un autre franchissement de Seine qui est officiellement inauguré, grâce à une nouvelle opération d'envergure qui a consisté à restaurer le Vieux Pont de Limay et à créer une nouvelle passerelle dédiée aux mobilités douces. La conception architecturale de la passerelle a été confiée à l'agence Dietmar Feichtinger Architectes, déjà conceptrice de la passerelle reliant l'Île-aux-Dames à Mantes-la-Jolie en 2019.



Le Vieux Pont, datant du XI^e siècle, supporte désormais une passerelle de 120 mètres reliant Mantes-la-Jolie à Limay. ©GPS&O

Valoriser le patrimoine local et faciliter les déplacements

Construit au XI^e siècle, le Vieux Pont est l'un des plus anciens édifices français de ce type encore debout. Il a traversé les siècles, mais aussi les épreuves, notamment la Seconde Guerre mondiale durant laquelle ses deux arches centrales ont été détruites. Classé au titre des Monuments Historiques, il ouvre un nouveau chapitre en soutenant une passerelle longue de 120 mètres qui relie l'Île-aux-Dames à la Maison du Passeur à Limay.

Cette infrastructure est exclusivement réservée aux piétons, cyclistes et usagers des engins de déplacement personnel. Elle participe à la structuration du réseau cyclable (notamment l'itinéraire de la Seine à Vélo) et piéton du territoire et facilite notamment l'accès, depuis la rive droite de la Seine à la gare de Mantes-la-Jolie, prochainement desservie par le RER E. Au-delà de son utilité pour les déplacements, l'opération constitue une action majeure de valorisation du patrimoine historique local et de réappropriation des berges de Seine.

Deux ans d'opérations

Le chantier, piloté par l'EPAMSA, a été engagé à l'été 2024 avec une première phase consacrée à la restauration complète du Vieux Pont : interventions sur les parties émergées et immergées des piles, nettoyage, remplacement des pierres dégradées, rejointoiement et travaux patrimoniaux. Cette phase s'est achevée au troisième trimestre 2025.

Une étape emblématique du projet est intervenue le 19 novembre 2025 avec l'acheminement de la passerelle par voie fluviale depuis le port de Limay puis sa mise en place sur les piles restaurées du Vieux Pont au moyen d'une opération de levage exceptionnelle.

La mise en service de l'ouvrage est effective depuis l'été 2026. Elle permet de rétablir un franchissement doux de la Seine sur un site patrimonial majeur et de renforcer les continuités cyclables et piétonnes à l'échelle du Mantois. La passerelle bénéficie directement aux habitants de Mantes-la-Jolie et de Limay ainsi qu'aux usagers quotidiens, scolaires, touristes et cyclistes du territoire.

Les acteurs du projet

Le coût total de l'opération s'élève à 4,7 M€.

Répartition du financement :

- Région Île-de-France : 47 %
- État : 23 %
- GPS&O : 16 %
- Département des Yvelines : 10 %
- Syndicat Mixte Seine Ouest (SMSO) : 4 %

Maîtres d'ouvrage

- Syndicat Mixte Seine Ouest (SMSO)
- Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Maître d'ouvrage délégué

- EPAMSA (Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval)

Maîtrise d'œuvre et conception

- Dietmar Feichtinger Architectes (conception de la passerelle)
- Alep Architectes (restauration patrimoniale du Vieux Pont)
- Terrell Ingénierie

Contacts presse ou communication

Préfecture des Yvelines pref-communication@yvelines.gouv.fr

Région Île-de-France Service Presse service.presse@iledefrance.fr - Baptiste Lapsolu – baptiste.lapsolu@iledefrance.fr

Conseil départemental des Yvelines Sophie Berguin SBerguin@yvelines.fr

Grand Paris Seine & Oise Rachel Bellinquez rachel.bellinquez@gpseo.fr

Syndicat Mixte Seine Ouest emilie.simon@ryve.fr